



RAPPORT DE CLASSIFICATION RÉACTION AU FEU

NUMÉRO	251.X.2311.063.FR.01	Bon de commande: 22301297
DATE D'ÉMISSION	13 novembre 2023	
PAGES	Le rapport est composé de 5 pages numérotées corrélativement et d'un annexe de 2 pages.	
ÉCHANTILLON	Type: REVÊTEMENT DE MURS ET PLAFONDS Référence: "FBA1 NO FIRE FONDO PU TRANSPARENTE + FGA 11 NO FIRE ACABADO PU TRANSP OP70 G"	
OBJET	CLASSEMENT DU COMPORTEMENT AU FEU DES PRODUITS ET ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION. CLASSEMENT À PARTIR DES DONNÉS D'ESSAI DE RÉACTION AU FEU, SELON LA NORME EN 13501-1:2018.	
DEMANDEUR	IVM CHEMICALS SRL. DIVISION: MILESI VIALE DELLA STAZIONE, 3 27020 PARONA (PV) - ITALIE	
DATE DE L'ESSAI	Réception des échantillons : 11/07/23 et 31/08/23 Début des essais : 17/07/2023 Fin des essais: 05/10/2023	

SIGNATURE(S) AUTORISÉE(S)

Signé.: Mlle. Raquel Cánovas Ruiz
Technicien Feu Lab.

Signé.: M. Stephane Garcia Malpartida
Chef de Section - Feu Lab.

Document signé numériquement par signature électronique légale.

L'échantillon d'essai objet du ce rapport restera en AIDIMME pour une période de trente jours à compter de la date d'émission de celui-ci. Passé ce délai, il sera détruit, donc toute vérification que le client souhaite exercer, devra être effectuée dans ces limites

CONTENU

1. INTRODUCTION	3
2. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ	3
2.1. Description et identification du produit.....	3
2.2 Description et identification de l'objet testé par l'entreprise.....	3
3. RAPPORTS D'ESSAI A L'APPUI DU CLASSEMENT	3
4. RESULTATS EN APPUI DU CLASSEMENT.....	4
5. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION	5
5.1. Classement	5
5.2. Domaine d'application	5
6. LIMITATIONS	5
ANNEXE	A1

1. INTRODUCTION

Ce rapport de classement a pour but de déterminer le classement à attribuer au produit décrit au paragraphe 2, conformément aux conditions établies dans la norme **EN 13501-1:2018** "Classement au feu des produits et éléments de construction. Partie 1: Classement à partir des données d'essai de réaction au feu".

2. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ

2.1. L'examen préalable de l'échantillon par le laboratoire.

Essais SBI et petit brûleurs

Échantillon correspondant au support MDF vernis. L'échantillon est identifié dans AIDIMME avec la référence: **2307080-03**.

2.2. Description et identification de l'objet testé par l'entreprise.

Échantillon correspondant à un vernis transparent appliqué sur un panneau MDF de 19 mm d'épaisseur et une densité de 760 Kg/m³ (classé B-s2,d0 selon la norme UNE-EN 13501-1). Le processus d'application consiste en deux couches de 150 g/m² chacune de **FBA1 NO FIRE Fondo PU transparente**, catalysé à 50% avec le durcisseur FNB1, présentant une densité approximative de (1111 ± 0,01) Kg/m³, transparent et aspect mat, avec un temps de séchage entre couches de 24 heures. Ensuite, on applique une couche de 120 g/m² de **FGA11 NO FIRE Acabado PU Transparente OP70 Gloss** catalysé à 50% avec le durcisseur FNB1, qui a une densité approximative de (1020 ± 0,01) Kg/m³, d'aspect transparent et semi-brillant, le tout selon les informations fournies par le client et référencé par elle comme:

- "FBA1 NO FIRE FONDO PU TRANSPARENTE + FGA11 NO FIRE ACABADO PU TRANSP OP70 G" (Ref. AIDIMME: 2307080-03)

3. RAPPORTS D'ESSAI EN APPUI DU CLASSEMENT

Laboratoire	Entrepise/Client	Référence du rapport	Méthode d'essai
ENSATEC	IVM CHEMICALS SRL. DIVISION: MILESI	251.I.2311.063.ES.01	UNE EN 13823:21+A1:2023
AIDIMME	IVM CHEMICALS SRL. DIVISION: MILESI	251.I.2311.063.ES.01	UNE EN ISO 11925-2:21

4. RESULTATS EN APPUI DU CLASSEMENT

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats	
			Moyenne des paramètres continus (m)	Conformité aux paramètres
UNE EN ISO 11925-2:21 (petit brûleur) "FBA1 NO FIRE FONDO PU TRANSPARENTE + FGA11 NO FIRE ACABADO PU TRANSP OP70 G" Ref. AIDIMME : 2307080-03	$F_s \leq 150\text{mm}$	12	Pas applicable	Conformité
	Inflammation du papier filtre		Pas applicable	Conformité
UNE EN 13823:21+A1:2023 (SBI) "FBA1 NO FIRE FONDO PU TRANSPARENTE + FGA11 NO FIRE ACABADO PU TRANSP OP70 G" Ref. AIDIMME : 2307080-03	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	3	46,50	Conformité
	FIGRA _{0,4MJ} (W/s)		42,56	Conformité
	THR _{600s} (MJ)		3,71	Conformité
	TSP _{600s} (m ²)		42,88	Conformité
	SMOGRA (m ² /s ²)		4,93	Conformité
	LFS (O/N)		Non applicable	Conformité
	gouttelettes/particules enflammées (O/N)		Non applicable	Conformité

Note: Test sous-traité au laboratoire externe accrédité ENAC 288/LE 634

Incertitudes des tests

L'incertitude pour les paramètres FIGRA_{0,2MJ} et THR_{600s} est respectivement de 25% et 2%

L'incertitude pour les paramètres SMOGRA et TSP_{600s} est respectivement de 10% et 5%

5. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION

5.1. Classement

Par conséquent, conformément à la norme **EN 13501-1:2018**, et au vu des résultats des essais et des critères de classification joints en annexe (tableau 1 de la norme susmentionnée), l'échantillon décrit à la section 2.2 du présent rapport, selon les informations fournies par le client et référencées par lui-même comme "**FBA1 NO FIRE FONDO PU TRANSPARENTE + FGA11 NO FIRE ACABADO PU TRANSP OP70 G**" est classé, en ce qui concerne sa réaction au feu, comme suit:

Comportement au feu	Production de fumées	Gouttes enflammées
B	s1	d0

5.2. Domaine d'application

Le produit classé est défini pour une utilisation comme revêtement de murs et plafonds.

5.2.1 Paramètres du produit

- **Composition:** Panneau MDF (reaction au feu B-s2,d0) sur lequel est appliqué un procédé (voir description section 2.2). Variations non autorisées.
- **Couleur:** Transparent. Variations non autorisées.
- **Massa surfacique peinture:** 150 g/m² par couche (2 couches) de FBA1 NO FIRE Fondo PU transparente et 120 g/m² de FGA11 NO FIRE Acabado PU Transparente OP70 Gloss. Variations non autorisées.
- **Support:** Applications sur tout support de densité supérieure ou égale à 570 Kg/m³, d'une épaisseur minimale de 19 mm et de réaction au feu B-s2,d0 ou mieux

5.2.2 Applications de fin d'utilisation

- **Joints:** Joints verticaux et horizontaux non autorisés.
- **Substrat:** Le produit est installé sur tout substrat inerte d'une densité supérieure ou égale à 652 Kg/m³, d'une épaisseur minimale de (11 ± 2) mm et d'une réaction au feu A2-s1,d0 ou meilleure.

6. LIMITATIONS

Les résultats de ce rapport ne concernent que le(s) produit(s) décrit(s) au paragraphe 2.

Ce document ne constitue pas en lui-même une approbation ou une certification du produit.

La durée de la validité de ce rapport de classement est fixée par la législation en vigueur à la date de son émission.

ANNEXE**CLASSES DE REACTION AU FEU DES PRODUITS DE CONSTRUCTION À L'EXCLUSION DES REVÊTEMENTS DE SOL ET DES PRODUITS ISOLANTS THERMIQUES POUR TUBES LINEAIRES SELON LA NORME UNE EN 13501-1:2019**

Classe	Méthode(s) d'essai	Critères de classement	Classement supplémentaire obligatoire
A1	UNE-EN-ISO 1182 (a); Et	$\Delta T \leq 30^{\circ}\text{C}$; et $\Delta m \leq 50\%$; et $t_f = 0$ (pas d'inflammation prolongée)	-
	UNE-EN-ISO 1716	$\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (a); et $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (b) et c); et $\text{PCS} \leq 1.4 \text{ MJ.m}^{-2}$ (d); et $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (e)	-
A2	UNE-EN-ISO 1182(a); Ou	$\Delta T \leq 50^{\circ}\text{C}$; et $\Delta m \leq 50\%$; et $t_f \leq 20\text{s}$	-
	UNE-EN-ISO 1716; Et	$\text{PCS} \leq 3.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (1); et $\text{PCS} \leq 4.0 \text{ MJ.m}^{-2}$ (2); et $\text{PCS} \leq 4.0 \text{ MJ.m}^{-2}$ (3); et $\text{PCS} \leq 3.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (4)	-
	UNE-EN-ISO 13823 (SBI)	$\text{FIGRA} \leq 120 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{bord de l'éprouvette}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 7,5 \text{ MJ}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
B	UNE-EN-ISO 13823 (SBI) Et	$\text{FIGRA}_{0,2} \leq 120 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{bord de l'éprouvette}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 7,5 \text{ MJ}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 30s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	
C	UNE-EN-ISO 13823 (SBI) Et	$\text{FIGRA}_{0,4} \leq 250 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{bord de l'éprouvette}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 15 \text{ MJ}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 30s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	
D	UNE-EN-ISO 13823 Et	$\text{FIGRA}_{0,4} \leq 750 \text{ W.s}^{-1}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 30s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	
E	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 15s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 20s	Chute de gouttelettes/ particules enflammées (h)
F	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 15s.	$\text{Fs} > 150\text{mm}$ en 20s	

- a) Pour les produits homogènes et les composants substantiels de produits hétérogènes.
b) Pour tout composant externe non substantiel de produits hétérogènes.
c) Alternativement, tout composant externe non substantiel qui a un $\text{PCS} \leq 2,0 \text{ MJ/m}^2$ à condition que le produit réponde aux critères suivants de la norme UNE-EN 13823 (SBI) : $\text{FIGRA} \leq 20 \text{ W/s}$, et $\text{LFS} < \text{marge des échantillons}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 4,0 \text{ MJ}$; et s_1 ; et d_0 .
d) Pour tout composant non substantiel interne de produits hétérogènes.
e) Pour le produit dans son ensemble.
f) $s_1 = \text{SMOGR} \leq 30 \text{ m}^2.\text{s}^{-2}$ et $\text{TSP}_{600\text{s}} \leq 50 \text{ m}^2$; $s_2 = \text{SMOGR} \leq 180 \text{ m}^2.\text{s}^{-2}$ et $\text{TSP}_{600\text{s}} \leq 200 \text{ m}^2$; $s_3 = \text{ni } s_1, \text{ ni } s_2$
g) $d_0 = \text{sans chute de gouttelettes et particules enflammées, selon UNE-EN 13823 (SBI) en 600s}$;
 $d_1 = \text{sans chute de gouttelettes et particules enflammées pendant plus de 10s, selon UNE-EN 13823 (SBI) en 600s}$; $d_2 = \text{ni } d_0 \text{ ni } d_1$; l'inflammabilité du papier selon UNE-EN-ISO 11925-2 détermine un classement d_2 .
h) Essai réussi = absence d'inflammation du papier (pas de classement);
échoue l'échec du test = inflammation du papier (classe d_2)
i) En cas d'attaque par la flamme en surface et, le cas échéant, compte tenu de l'application finale du produit, en cas d'attaque par le bord.

Tel qu'établi dans le document «**Conditions Générales d'Essais**», accepté par la signature du Bon de Commande, il est établi à l'article 14 :

Lorsqu'une déclaration de conformité ou de classification est requise, la règle de décision à appliquer suivra les exigences du Guide ILAC-G8:09/2019, dans l'ordre suivant (et elle sera précisée dans le rapport d'essai) :

- Celui établi dans la norme ou la réglementation applicable.
- Celui convenu avec le client (dans la limite des options possibles).
- Si ces exigences ne sont pas disponibles, une instruction binaire (PASS/FAIL) sera faite pour une règle d'acceptation simple, sans prendre en compte l'incertitude de mesure. (Probabilité maximale de fausse acceptation/rejet : 50 %)

Dans ce cas, la classification se fait au moyen d'une déclaration binaire (Conformité/Non-conformité) des paramètres d'essai, pour une Règle d'Acceptation simple, sans tenir en compte de l'incertitude de mesure, afin d'établir des règles de décision dans la déclaration de conformité. (Probabilité maximale de fausse acceptation/rejet : 50 %, ce qui **n'implique pas** que la probabilité associée à cette classification atteigne cette valeur.)